

Carcassonne le : 12 novembre 2018

Madame, Monsieur, le (la) Président (e)

Je vous informe que l'assemblée générale du District de l'Aude de Football se tiendra le :

Samedi 01^e décembre 2018 à 9h (émargement à compter de 8h30) Au foyer de CAZILHAC

Je vous rappelle que les clubs sont tenus d'être représentés à l'Assemblée Générale sous peine d'une amende de **105 €uros** (Art. 9 du règlement). Les représentants, s'ils ne sont pas Président de leur club, doivent être munis d'une délégation de pouvoir.

Ils peuvent en outre, représenter jusqu'à quatre clubs s'ils sont munis à cet effet, d'un pouvoir signé par le Président de chacun de ces clubs.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, le (la) Président(e), l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire Général M. PETROSINO François

